

**Fabrice BRUN**

*Député de l'Ardèche*

*Membre de la Commission des finances*

*de l'économie générale et du contrôle budgétaire*

**Brigitte BAULAND**

*Députée suppléante*

*Veuillez  
signaler*

**M. Gérald DARMANIN**

*Ministre de l'Intérieur*

Ministère de l'Intérieur

Place Beauvau

75 008 PARIS

Aubenas, le 24 aout 2020

Monsieur le Ministre de l'Intérieur,

Les rassemblements de « supporters » du Paris-Saint-Germain aux abords du Parc des Princes et sur l'avenue des Champs-Élysées ont une nouvelle fois donné lieu à des débordements violents et à des actes de malveillance.

Au lendemain de ces évènements consécutifs à la finale de la Ligue des Champions, vous avez dénoncé avec le Ministre de la Justice à juste titre la sauvagerie de certains délinquants dans les rues de Paris, blessant seize agents de la Préfecture de Police et dégradant des commerces et des véhicules.

Heurts avec les forces de l'ordre, magasins vandalisés et pillés, il n'est pas concevable que les rassemblements sportifs, qui devraient être des moments de communion populaire finissent de manière systématique par ces scènes de guérilla urbaine.

Dans ce contexte, dénoncer ne suffit plus et le gouvernement doit agir pour que les 148 interpellations dont 108 gardes à vue soient traitées avec célérité afin que la justice se prononce dans les meilleurs délais et sanctionne comme il se doit les délinquants.

Mais au-delà de ces évènement d'hier, nous assistons depuis plusieurs semaines à une explosion de la violence quotidienne qu'il convient d'endiguer au plus vite.

Débordements permanents lors des manifestations syndicales ou sportives, saccages de biens publics et d'infrastructures de transports, pillage de magasins, harcèlements de rues, agressions des sapeurs-pompiers, mise en danger des agents des forces de l'ordre, violences physiques vis-à-vis des agents des transports chargés de faire respecter les règles de distanciation sanitaires, passage à tabac d'élus locaux, rodéos urbains... : les Français n'en peuvent plus de ces exactions, de ces délits trop rarement sanctionnés et de l'impuissance de la puissance publique pour si ce n'est les éviter, au moins les contenir.

---

**Fabrice BRUN - Député de l'Ardèche**

Permanence parlementaire - BP 50013 - 07201 AUBENAS Cedex

Tel : 04 75 39 73 07 – Courriel : [contact@fabricebrun.fr](mailto:contact@fabricebrun.fr) – Site : [www.fabricebrun.fr](http://www.fabricebrun.fr)

Ces délits insupportables appellent une réponse pénale forte, car les Français ne se contenteront plus des sempiternelles « marches blanches » ou d'énièmes discours d'indignation jamais suivis d'effets concrets. Face à ces actes qu'il ne faut pas avoir peur de qualifier de « sauvages », il est désormais temps de restaurer l'autorité de l'Etat et de garantir la sécurité de nos concitoyens.

Cette dernière est, ne l'oublions pas, la première des libertés. Or, face à la multiplication de ces actes, un nombre croissant de Français et de Françaises ne se sentant plus en sécurité, restreignent parfois leurs déplacements, modifient leurs comportements ou leurs horaires, ou finissent par se taire.

Cette situation nous oblige, vous oblige, et ne pas y remédier serait le meilleur moyen d'encourager des populismes qui prospèrent malheureusement sur ce terrain.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à ce courrier qui traduit le ressenti quotidien de nos concitoyens, je vous prie de croire, Monsieur le Ministre de l'Intérieur, à l'assurance de ma considération.

Fabrice BRUN  
Député de l'Ardèche

